

DÉPARTEMENT
du Nord

SECTION DE VOTE

N° 1001 à 1250

de la Liste générale

ELECTION SÉNATORIALE du - 6 JANV 1924

2 Tour de Scrutin

DÉPOUILLEMENT DES VOTES :

Instructions pour le dépouillement. — Chaque bureau de section dépouillera les votes qu'il aura reçus. Un des Scrutateurs ouvre l'enveloppe : il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant. Ce second Scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin. Les deux autres Scrutateurs inscrivent simultanément sur une feuille de pointage préparée à l'avance, les suffrages obtenus par les divers candidats (Décret réglementaire du 2 février 1852, art. 27). Ils devront s'avertir mutuellement lorsqu'ils auront noté dix voix données à un même candidat. Les membres du bureau du Collège surveilleront l'opération de concert avec le Président de la Section. Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre Scrutateurs de la Section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec tous les bulletins de vote, en ayant soin de mettre à part les bulletins réservés à la décision du Bureau.

1°	Nombre d'électeurs inscrits.	260
2°	Nombre de votants d'après la liste d'émargements.	248
3°	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne.	248
4°	Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes.	0
5°	Nombre d'enveloppes en plus des émargements.	0
6°	Nombre d'enveloppes en moins.	0
7°	Nombre des enveloppes comptées dans le dépouillement.	0
8°	Nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du Collège électoral (Bulletins blancs, nuls ou douteux).	0

27

NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	BLANCS	NULS	TOTAL
M. M. Bersez	46 	120	Delong	10 	22	Cachin		5	Plichon	35 	82			
Delbierre	46 	114	Goniaux	10 	20	Kimpe		2	Goldsky		0			
Dron	46 	118	Lebad	10 	17	Desmettre		2	Renéchal	1	1			
Hayez	46 	121	Ragheboom	10 	17	Hentges		2	Debove	1	1			
Potie	46 	124	Beauwillain	10 	19	Mercier		2						
Davaine	46 	118	Coppeaux	10 	19	Frecalle		2						
Mahieu	46 	126	Delannoy	10 	19	Lepape		2						
Pasqual	46 	144	Heckel	10 	16	Sarot		2						

Renard 20

CERTIFIÉ EXACT :

Les Assesseurs
Guillaume Duriez

Le Président du Bureau
G. Bariez

DÉPARTEMENT
du Nord

SECTION DE VOTE

N° 1211 à 1500

de la Liste générale

ELECTION SÉNATORIALE du - 6 JANV 1924

Jf Tour de Scrutin

*4 enveloppes
2 bulletins
2 papiers*

DÉPOUILLEMENT DES VOTES :

Instructions pour le dépouillement. — Chaque bureau de section dépouillera les votes qu'il aura recus. Un des Scrutateurs ouvrira l'enveloppe; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant. Ce second Scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin. Les deux autres Scrutateurs inscriront simultanément sur une feuille de pointage préparée à l'avance, les suffrages obtenus par les divers candidats (Décret réglementaire du 2 février 1852, art. 27). Ils devront s'avertir mutuellement lorsqu'ils auront noté dix voix données à un même candidat. Les membres du bureau du Collège surveilleront l'opération de concert avec le Président de la Section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec tous les bulletins de vote, en ayant soin de mettre à part les bulletins réservés à la décision du Bureau.

- 1° Nombre d'électeurs inscrits. 250
- 2° Nombre de votants d'après la liste d'émargements 248
- 3° Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 248
- 4° Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes. 0
- 5° Nombre d'enveloppes en plus des émargements 0
- 6° Nombre d'enveloppes en moins 0
- 7° Nombre des enveloppes comptées dans le dépouillement 248
- 8° Nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du Collège électoral (Bulletins blancs, nuls ou douteux). *bulletins nuls 14*

38

NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	BLANCS	NULS	TOTAL
M. M. Bersez	88 + 43	131	Delory	15 + 17	32	Bachin	4 4	8	Plichon	32 + 48	80			
Delbierre	88 + 32	120	Goniaux	15 + 16	31	Hinze	4 #	4	Goldsky	2	2			
Dron	88 + 33	121	Lebas	15 + 15	30	Desmette	4	4						
Hayez	88 + 36	124	Ragheboom	15 + 12	27	Hentges	4 + 1	5						
Potie	88 + 40	128	Beauwillan	15 14	29	Mereier	4	4						
Davaine	88 + 41	129	Coppeaux	15 13	28	Trealle	4	4						
Mahieu	88 + 42	130	Delannoy	15 9	24	Sepape	4	4						
Fasqual	88 + 47	135	Heckel	15 5	20	Sarot	4 + 1	5						

CERTIFIÉ EXACT :

Delbierre Les Assesseurs. *Phummes*
Hentges
 Le Président du Bureau, *Ché Comy*

DÉPARTEMENT
du Nord

SECTION DE VOTE

N° 1501 à 1750

de la Liste générale

ELECTION SÉNATORIALE du 6 JANV 1924

2^e Tour de Scrutin

DÉPOUILLEMENT DES VOTES :

Instructions pour le dépouillement. — Chaque bureau de section dépouillera les votes qu'il aura reçus.

Un des Scrutateurs ouvre l'enveloppe : il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant. Ce second Scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin. Les deux autres Scrutateurs inscriront simultanément sur une feuille de pointage préparée à l'avance, les suffrages obtenus par les divers candidats (Décret réglementaire du 2 février 1852, art. 27). Ils devront s'avertir mutuellement lorsqu'ils auront noté dix voix données à un même candidat.

Les membres du bureau du Collège surveilleront l'opération de concert avec le Président de la Section.

Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre Scrutateurs de la Section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec tous les bulletins de vote, en ayant soin de mettre à part les bulletins réservés à la décision du Bureau.

- 1° Nombre d'électeurs inscrits 250
- 2° Nombre de votants d'après la liste d'émargements 250
- 3° Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 250
- 4° Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes 0
- 5° Nombre d'enveloppes en plus des émargements 0
- 6° Nombre d'enveloppes en moins 0
- 7° Nombre des enveloppes comptées dans le dépouillement 250
- 8° Nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du Collège électoral (Bulletins blancs, nuls ou douteux).

39

NOMS	DÉCOMPTÉ DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTÉ DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTÉ DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTÉ DES SUFFRAGES	TOTAUX	BLANCS	NULS	TOTAL
M.M. Bersen	83 IIII IIII IIII IIII IIII	127	Delory	20 IIII IIII	29	Cachin	5 IIII	9	Glichon	28 IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII IIII	78			
Debiene	83 IIII IIII IIII IIII	117	Gniaux	20 IIII IIII	27	Kimpe	5 IIII	7	Goldskey					
Dron	83 IIII IIII IIII IIII	122	Lebas	20 IIII IIII	26	Desmethe	5 IIII	7	Mourin	1	1			
Hayer	83 IIII IIII IIII IIII IIII	128	Ragheboom	20 IIII IIII	24	Boutgès	5 IIII	7	Mourin	1	1			
Poté	83 IIII IIII IIII IIII IIII	128	Beaunillan	20 IIII IIII	26	Mercier	5 IIII	7	Delhom.	1	1			
Savanie	83 IIII IIII IIII IIII IIII	125	Coppeaux	20 IIII IIII	26	Créalle	5 IIII	7	nuls.			10		
Maluën	83 IIII IIII IIII IIII IIII	125	Delannoy	20 IIII IIII	26	Lepape	5 IIII	7	enveloppes vides			2		
Pasqual	83 IIII IIII IIII IIII IIII	136	Heckel	20 IIII IIII	24	Sarot	5 IIII	7						

CERTIFIÉ EXACT :

Les Assesseurs,
M. Maxime J. Maluën
André Bouillet

Le Président du Bureau,
Mourin

DÉPARTEMENT
du Nord

SECTION DE VOTE

N° 1751 à 2000

de la Liste générale

*2 enveloppes
10 bulletins*

ELECTION SÉNATORIALE du - 6 JANV 1924

3^e Tour de Scrutin

HO

DÉPOUILLEMENT DES VOTES :

Instructions pour le dépouillement. — Chaque bureau de section dépouillera les votes qu'il aura reçus.

Un des Scrutateurs ouvre l'enveloppe : il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant. Ce second Scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin. Les deux autres Scrutateurs inscrivent simultanément sur une feuille de pointage préparée à l'avance, les suffrages obtenus par les divers candidats (Décret réglementaire du 2 février 1852, art. 27). Ils devront s'avertir mutuellement lorsqu'ils auront noté dix voix données à un même candidat.

Les membres du bureau surveilleront l'opération de concert avec le Président de la Section.

Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre Scrutateurs de la Section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec tous les bulletins de vote, en ayant soin de mettre à part les bulletins réservés à la décision du Bureau.

- 1° Nombre d'électeurs inscrits. 250
- 2° Nombre de votants d'après la liste d'émargements 250
- 3° Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 250
- 4° Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes. 0
- 5° Nombre d'enveloppes en plus des émargements 0
- 6° Nombre d'enveloppes en moins 0
- 7° Nombre des enveloppes comptées dans le dépouillement 250
- 8° Nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du Collège électoral (Bulletins blancs, nuls ou douteux).

NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	BLANCS	NULS	TOTAL
M. M. Bersez	70 + 32 IIII IIII	113	Delory	15 IIII IIII	30	Cachin	6 + 11	8	Plichon	33 + 7 + 52 IIII IIII	82			
Debierre	70 IIII IIII + 32 IIII IIII	120	Goniaux	15 IIII IIII	28	Limpe	6 + 1	7	Goldsley	1	1			
Dron	70 IIII + 32 IIII	112	Lebas	15 IIII IIII	28	Desmetre	6 + 1	7	Giver	IIII	5			
Boyez	70 + 32 IIII IIII	113	Ragheban	15 IIII IIII	28	Beutgis	6 + 1	7	Jule Muls	IIII	4/3			
Potic	70 IIII + 32 IIII IIII	115	Beauvillain	15 IIII IIII	28	Mervier	6 + 1	7	Blanc	IIII	7			
Davaire	70 + 32 IIII IIII	112	Coppeaux	15 IIII IIII	28	Frialle	6 + 1	7	Enveloppe	III	2			
Mahieu	7 + 70 + 32 IIII IIII	117	Delannoy	15 IIII IIII	27	Sepape	6 + 1	7						
Pasqual	70 + 40 IIII IIII IIII	120	Hockel	15 IIII	18	Sarot	6 + 11	8						

CERTIFIÉ EXACT :

Petrucci
Les Assesseurs,
Ambrout

Le Président du Bureau,
Hannay

DÉPARTEMENT
du Nord

ELECTION SÉNATORIALE du 6 Janvier 1924

3^e Tour de Scrutin

SECTION DE VOTE

N^{os} 2.001 à 2.250

de la Liste générale

DÉPOUILLEMENT DES VOTES :

Instructions pour le dépouillement. — Chaque bureau de section dépouillera les votes qu'il aura reçus. Un des Scrutateurs ouvre l'enveloppe : il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant. Ce second Scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin. Les deux autres Scrutateurs inscriront simultanément sur une feuille de pointage préparée à l'avance, les suffrages obtenus par les divers candidats (Décret réglementaire du 2 février 1852, art. 27). Ils devront s'avertir mutuellement lorsqu'ils auront noté dix voix données à un même candidat. Les membres du bureau du Collège surveilleront l'opération de concert avec le Président de la Section. Le dépouillement terminé, les feuilles de pointage seront arrêtées et signées par le Président et les quatre Scrutateurs de la Section. Elles seront ensuite remises au bureau du Collège avec tous les bulletins de vote, en ayant soin de mettre à part les bulletins réservés à la décision du Bureau.

- 1^o Nombre d'électeurs inscrits. 280
- 2^o Nombre de votants d'après la liste d'émargements 249
- 3^o Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne 249
- 4^o Nombre de bulletins trouvés sans enveloppes.
- 5^o Nombre d'enveloppes en plus des émargements.
- 6^o Nombre d'enveloppes en moins.
- 7^o Nombre des enveloppes comptées dans le dépouillement 219
- 8^o Nombre des enveloppes réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du Collège électoral (Bulletins blancs, nuls ou douteux).

NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	NOMS	DÉCOMPTE DES SUFFRAGES	TOTAUX	BLANCS	NULS	TOTAL
M. Bersez	78 五五五五五五五五 三	117	M. Delory	18 五 11	29	M. Cachin	4 11	15	M. Pichon	4 41 五五五五五五五五 五	80			
Debierre	78 五五五五五五五五 三	112	Jomiaux	18 五	23	Kimpe	4 11	15	Goldsky	3	3			
Dron	78 五五五五五五五五 三	116	Lebat	18 五	23	Desmettre	4 11	15	Lemur	1	1			
Hayez	78 五五五五五五五五 三	117	Ragheboom	18 五	23	Hentges	4 11	15						
Potie	78 五五五五五五五五 三	121	Beauvillain	18 五	23	Mercier	4 11	15						
Davaine	78 五五五五五五五五 三	116	Coffeaux	18 1111	22	Fréalle	4 五	9						
Mahieu	4 78 五五五五五五五五 一	118	Delamoy	18 1111	22	Lepape	4 五	9						
Parquard	78 五五五五五五五五 一	130	Heckel	18 1	19	Sarot	4 五	9						

CERTIFIÉ EXACT :

Les Assesseurs,
J. Brun
G. ...

Le Président du Bureau,
P. ...

HA

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ELECTION SÉNATORIALE

du 6 Janvier 1924

Département du Nord

M. _____, élu.

P.O.

C. 57-3

Monsieur le Président *Ja*

J. Bureau

du Sénat

(Secrétariat Général de la Présidence)

Man. Rymor
P.